

IMPULSER UNE DYNAMIQUE ECORESponsable PÉRENNE

Engagement 3

► Contexte et objectifs

L'environnement est un déterminant majeur de notre santé. C'est aussi une préoccupation principale du CHRDS, qui, par ses activités, est amené à polluer.

En 2022, l'établissement se dote d'une feuille de route pour la mise en œuvre d'une démarche écoresponsable et le soutien à la santé environnementale. La mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire « écoresponsabilité », regroupant des acteurs de terrain, a permis de définir les orientations suivantes :

1. Structurer une organisation institutionnelle autour d'une dynamique écoresponsable

- Lancer la démarche de labellisation (maternité dans un premier temps puis ensemble de l'établissement)
- Pérenniser le groupe de travail « écoresponsabilité » en créant une commission du développement durable
- Rendre visible les projets « développement durable » au niveau des instances

2. Définir une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone

- Réaliser un nouveau bilan d'évaluation des gaz à effet de serre
- Définir une stratégie bas carbone pour l'établissement en déployant un plan d'action concret et réaliste

3. Valoriser les initiatives des services et sensibiliser les agents aux enjeux du développement durable

- Participer et communiquer autour des journées liées au développement durable : semaine mobilité, actions de sensibilisation
- Participer à des journées de pôle ou de service et mettre en place des ateliers spécifiques au développement durable
- Définir un plan de communication propre au développement durable



Indicateur V2020



Labellisation Très Haute Qualité en Santé Environnementale de la maternité

Dès 2022, la maternité travaille en collaboration avec l'agence Primum Non Nocere© pour obtenir un label écomaternité. Elle bénéficie du soutien de l'Agence Régionale de Santé et de l'AP-HP pour la formation des professionnels à cette thématique. Cette démarche sera étendue par la suite à l'ensemble des services de l'établissement.